

Assemblée générale du vendredi 10 juin 2016 à Lyss (BE)

Rapport du président sur l'activité 2015

Comité

Le comité s'est réuni le **17 février 2015** au Centre forestier de formation de Lyss. La séance a été consacrée à une brève rétrospective de l'année écoulée (activités et comptes 2014), ainsi qu'à la planification de l'année 2015 (organisation de l'assemblée générale et des cours de perfectionnement).

Assemblée générale

L'assemblée annuelle de notre association s'est tenue le **12 juin 2015** au Centre professionnel des métiers du bâtiment à **Colombier (NE)**. L'ordre du jour et le procès-verbal de l'assemblée sont disponibles sur notre site Internet.

Suite à la partie statutaire, les participants ont eu l'occasion de visiter les reboisements des « nouvelles rives » du Lac de Neuchâtel, sous la conduite experte de Milan Plachta, inspecteur d'arrondissement retraité. Cette visite a fait l'objet d'un bref compte-rendu dans l'édition de juillet/août du journal « La Forêt » sous le titre « La CPP-APW à la page ». Ce dernier est disponible sur notre site Internet.

Cours « Chalarose et autres pathologies nouvelles »

Le premier cours de perfectionnement de l'année 2015 s'est tenu le **10 juillet** à Porrentruy et à Bonfol (JU). Il a réuni 19 participants. L'intervenant principal, Valentin Queloz, spécialiste du champignon provoquant le flétrissement du frêne, nous a permis de mieux cerner cette maladie qui préoccupe chaque sylviculteur. Une notice technique sur la chalarose a été rédigée spécialement à cette occasion et peut être téléchargée sur notre site Internet. A noter encore que cette dernière a été relayée par la Conférence des inspecteurs cantonaux des forêts (CIC) ce qui, indirectement, donne une certaine visibilité aux activités de notre association.

Cours « Mélange conflictuel et soins à la jeune forêt »

Le second cours de perfectionnement s'est tenu le **22 octobre 2015** à Unterentfelden (AG). Il a réuni 12 participants dans un marteloscope un peu particulier, puisqu'il est consacré à la désignation des arbres de place. Il s'agissait, au moment du cours, du seul marteloscope de Suisse dévolu à la thématique des soins à la jeune forêt. Cette activité « décentralisée » a permis en outre de renforcer un peu la présence de notre association en Suisse alémanique, actuellement sous représentée dans nos rangs.

En guise de conclusion, le soussigné tient à remercier chaleureusement les membres du comité, les deux réviseurs des comptes, Gilbert Leresche et Pierre-Alain Crausaz, ainsi que notre secrétaire Cécile Krumm pour la qualité de leur travail et, surtout, pour l'agréable collaboration. Ma reconnaissance va également à chacun des membres de l'association : celle-ci ne vit que grâce à vous !

Lyss, le 8 juin 2016

Jacques Doutaz